



Le développement du pouvoir d'agir dans la pratique professionnelle du travail social

10 - 11 et 19 octobre 2023

A qui s'adresse cette formation ?

Professionnel·le·s des structures relevant du champ de la lutte contre les exclusions.

Prérequis

Être en charge d'accompagnement individuel ou de groupe, de personnes vulnérables en situation d'insertion sociale, médico-sociale et professionnelle.

Contexte

L'évolution du travail social varie en fonction des exigences et des mutations sociétales. Les dispositifs sont impactés, la posture professionnelle également. La pratique du Développement du Pouvoir d'Agir auprès des personnes accompagnées est un levier intéressant et porteur de réussite dans un monde en continuel changement. Elle fait émerger chez les individus une meilleure conscience de soi, de ses compétences, de ses capacités, un renouvellement de l'estime de soi et une bonne capacité d'adaptation.

Ce concept, issu des pays du Nord de l'Europe, du Canada et des Etats-Unis, s'inscrit de plus en plus en France dans les pratiques des accompagnateur·rice·s du travail médico-social et se nomme en référence aux travaux de Yann Le Bossé (Son concepteur français et directeur du Laboratoire sur le Développement du Pouvoir d'agir des personnes et des collectivités à l'Université de Laval/Québec) : le Développement du Pouvoir d'Agir.

Objectifs de la formation

- Utiliser et développer dans sa pratique d'accompagnement, le concept, les fondamentaux, les outils et les méthodes du DPA
- Découvrir, utiliser et développer la posture et les outils du « pouvoir d'agir dans le collectif »
- Découvrir, utiliser et développer la posture et les outils du « pouvoir d'agir en entretien individuel »
- Prendre conscience au fur et à mesure du déroulement de la formation de l'évolution de sa pratique professionnelle et engager un changement de posture
- Gérer les émotions, les préjugés, les postures de conseil, de « sauveur » ... , dans l'accompagnement des personnes vulnérables en voie d'insertion
- découvrir et créer un réseau de partenaires DPA
- S'interroger sur l'après-formation (la mise en place du DPA dans sa pratique et sa structure)

Programme

Séquence 1 : « les concepts fondamentaux du DPA » (J.1 matin)

- Introduction : Repérer les représentations des participants
- Auto-évaluation en amont et en aval de la formation
- Une dynamique de groupe de type empowerment
- Les concepts, les fondamentaux, les outils et méthodes du DPA

Programme

Séquence 2 : « Développer la posture professionnelle par le DPA » (J.1 après-midi)

- Les concepts, les fondamentaux, les outils et méthodes du DPA
- La posture de l'accompagnateur : réflexion et réflexivité
- Ma plus belle réussite, l'avocat de l'ange

Séquence 3 : « Mettre en place des actions collectives » (J.2 matin)

- La conférence familiale
- Le blason de vie
- Les séances de créativité
- L'adaptation terrain

Séquence 4 : « S'initier à la pratique de l'entretien individuel DPA » (J.2 après-midi)

- La posture de l'accompagnateur : réflexion et réflexivité
- Les personnes accompagnées : les ressorts intérieurs
- Le RPBDC
- L'entretien systémique

Séquence 5 : Séquence 5 - « la professionnalisation DPA » (J.3 matin)

- Des mises en situations créatives : découverte, appropriation, modélisation d'outils
- Les leviers de la confiance, construire la confiance dans le processus du DPA

Séquence 6 : « Construire un réseau de partenaires DPA » (J.3 après-midi)

- La création d'un réseau de partenaires DPA
- La feuille de route
- Les évaluations des acquis
- Le questionnaire de satisfaction

Démarche pédagogique et évaluation

Apports théoriques - Pédagogie de la découverte. Démarches inductives et déductives - Méthodes : expositive, interrogative, active, co-développement, postures d'intelligence collective, Éléments d'analyses systémiques, éléments d'analyse transactionnelle, Élément Humain

Exercices pratiques et contextualisés : Exposé interactif, mise en situation en petits groupes, grand groupe, séances de créativité. Exercices et cas pratiques

Questionnaire d'attente en amont de la formation puis questionnaire d'évaluation en aval. Une attestation de suivi sera remise à l'issue de la formation.

Calendrier : **10 - 11 et 19 octobre 2023 (3 jours, soit 21 heures de formation)**

Lieu de formation : **Paris ou Porte de Paris**

Intervenant(e)(s) : **Catherine Bernatet, formatrice spécialisée**

Coût d'inscription : **Adhérent fédération : 480 euros par participant-e - Non adhérents : 570 euros**

Pré-inscription en ligne sur : <https://forms.gle/DtonyWLRZQ55QdVx5>

Une réponse sur la demande de préinscription vous sera adressée au plus tard 2 semaines avant le début de la formation. N'hésitez pas à nous faire part d'une situation de besoins spécifiques qui pourrait nécessiter l'adaptation de la formation.



Contacts Fédération des Acteurs de la Solidarité IdF

30 boulevard de Chanzy - 93100 Montreuil—Organisme de formation : 11752245275

Isabelle MEDOU-MARERE
Directrice régionale

01 43 15 80 10
formation@federationsolidarite-idf.org

Elise NOEL-CHEVALIER
Gestion administrative et référente handicap en cas de besoin d'adaptation de la formation
01 43 15 80 10
formation@federationsolidarite-idf.org